

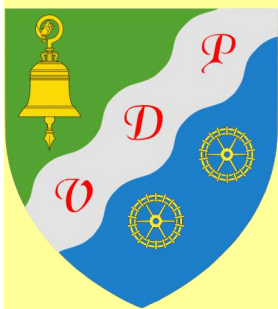
Année 2015

N° 35

29 décembre 2015



Taisnières Info



2015 : AU REVOIR !

Que dire de cette année 2015 ?
Vivement 2016 !

Nous avons commencé cette année dans la douleur avec le 7 janvier : l'attentat au siège du journal satirique français *Charlie Hebdo*. Au total, douze personnes trouvent la mort, le 9 janvier : une prise d'otages dirigée contre la communauté juive fait quatre morts à la Porte de Vincennes à Paris.

Par contre, l'actualité du printemps et de l'été 2015 aura été marquée par des événements heureux comme la découverte d'une nouvelle planète, la triple médaille d'or de Florent Manaudou aux mondiaux de natation, Jean-Baptiste Grange remporte le slalom au championnat du monde de ski ou encore un nouveau

record de fréquentation touristique pour l'hexagone.

Nous la finissons cette année avec l'attentat le plus meurtrier que la France ait connu.

Profitons du jour présent, de notre famille, de nos amis ...

Réjouissons-nous de la deuxième élection consécutive de la Miss France, originaire de notre région!

Pour 2016, tout le conseil municipal ne vous souhaite que de bonnes choses pour vous et tout votre entourage. Nous vous les transmettrons de vive voix lors de la cérémonie des vœux du 7 janvier.

Bonne et heureuse année



Sommaire :

- *Le mot du Maire*
- *Site Internet : Newsletter*
- *Que s'est-il passé ?*
- *L'histoire du moulin : quelques épisodes*
- *Que va-t-il se passer?*
- *Informations diverses*

page 2

page 2

page 3

page 4

page 5

page 6



LE MOT DU MAIRE

La nouvelle année approche et oui 2016 est déjà là !

Nous ne manquerons pas de bien la démarrer en se retrouvant lors de la traditionnelle cérémonie des vœux organisée le jeudi 07 janvier à 19h30 en la Salle des Fêtes

Lors de cette soirée nous aurons notamment le plaisir :

- de faire un rapide bilan de l'année écoulée et lancer l'année 2016.
- d'accueillir les nouveaux arrivants au sein de notre commune.
- de remettre les prix et récompenses du concours des maisons fleuries.
- Etc....

J'espère que Noël a été haut en couleur, qu'il a laissé derrière lui des souvenirs débordants de bonheur.

Fêter la Saint Sylvestre est l'une des rares traditions qui unit les hommes à travers le monde. En cette période de fêtes, je vous adresse tous mes vœux pour cette année 2016 et vous souhaite, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une année pleine de joies et de réussites, tant sur le plan personnel et familial que professionnel.

Que cette année 2016 qui démarre soit meilleure que celle que nous avons connue en 2015. Paix, amour, santé et bonheur pour tous, loin des conflits et des drames.

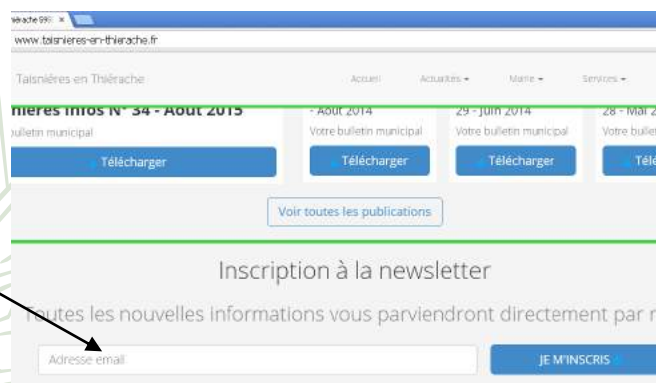
Le Maire

SITE INTERNET INFORMATION EN TEMPS RÉEL : NEWSLETTER

Inscription à la Newsletter du site de Taisnières en Thiérache

Une nouvelle rubrique sur la page d'accueil du site internet de la commune vous permet de recevoir sur votre boîte mail tous les nouveaux articles (ducasses, travaux, compte-rendu de conseil municipal, ...) dès que ces articles sont placés sur le site.

Pour ce faire il suffit d'indiquer votre adresse mail dans la rubrique " Inscription à la newsletter " (cette rubrique est située dans la page d'accueil)



Formation sur le site Internet de la commune

Une demande a été faite par des Taisniéroises et Taisniérois pour avoir une formation afin de pouvoir facilement naviguer et voir toutes les pages et tous les articles du site de la commune.

Une ou des formations peuvent être organisées le soir pour les volontaires.

Pour participer à ces formations vous pouvez vous inscrire à la mairie ou par mail :

newsletter@taisnieres-en-thierache.fr (en indiquant vos disponibilités hebdomadaires)

QUE S'EST-IL PASSÉ ?



Concert de la ducasse



Feux d'artifice



Rentrée des classes



Inauguration de la salle de motricité



L'HISTOIRE DU MOULIN : QUELQUES EPISODES

Un moulin existait déjà à Taisnières en 1131. C'est à cette date, en effet, que la charte de l'évêque Liétard confirme à l'abbaye de Maroilles :

« la possession du village de Taisnières avec l'église, la brasserie, le moulin, les prés, les serfs (esclaves) des 2 sexes et toute l'avouerie (un avoué, au Moyen Âge, est un laïc choisi par un évêque ou un abbé pour le représenter en justice devant les juridictions laïques et conduire au suzerain les hommes d'armes de sa seigneurie) »

....

En 1279 Henri le Frère et sa femme donnent au monastère une partie du moulin avec d'autres biens

....

En 1571 le moulin est occupé par Jean Michaut (étranger au village) et sa femme Jehanne de Bucquoy.

....

En 1623 l'abbaye de Maroilles donne à bail pour 6 ans à Simon Evrard « le moulin banal » de Taisnières à partir de Noël 1623

....

En 1655 le locataire payait 30 livres pour chaque meule. Le moulin était à 2 tournants. Les meules mises en 1768 ont coûté 1188 livres et 5 sols.

....

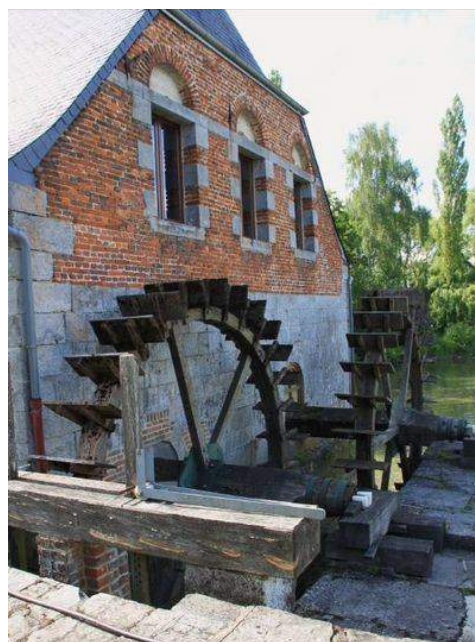
Le barrage, qui était en bois, a été reconstruit en pierres dans la deuxième moitié du 18^{ème} (entre 1750 et 1800). A la révolution, il sera

vendu comme bien national avec ses terres.

....

En 1837 il appartient à Thomas et Louis Michaux. En 1841, les héritiers Michaux sont autorisés par ordonnance royale de Louis Philippe, roi des Français, à conserver le moulin à 2 tournants, moyennant certaines conditions et travaux à exécuter dans un délai d'un an. La réception définitive des travaux aura lieu en 1856 en présence de Mrs Béra, Marie de Taisnières, et Johain, conseiller municipal.

Merci à Monsieur CARLIER pour toutes ces informations



MAISONS FLEURIES

Jardins fleuris oui mais pas seulement

Cet été les maisons de Taisnières se sont parées non seulement de fleurs mais également de décorations toutes originales et pleines de créativité !

En effet, et malgré notre chère pluie du nord, les habitants de Taisnières ont fait en sorte de rendre agréable les extérieurs de leurs habitations permettant ainsi au regard du passant d'être divertie par toutes ces décorations.

Faire preuve de créativité ? Mais oui, nous avons pu observer des parterres champêtres, des arbres mais aussi des échelles, troncs d'arbres, ancienne meule joliment décorés...et même quelques papillons, lézard, cigales grimpants aux murs....

Vous connaîtrez les heureux gagnants du concours des maisons fleuries en venant assister aux Vœux du Maire du 7 janvier prochain.



QUE VA-T-IL SE PASSER



7 janvier

Le 7 janvier 2016, Monsieur le maire ainsi que l'ensemble du conseil municipal vous invite à la cérémonie des vœux qui se dérouleront à la salle des fêtes de Taisnières à 19h30.

La commission cadre de vie et comité des fêtes aura le plaisir de récompenser les gagnants du concours des maisons fleuries.

Nous souhaiterons également la bienvenue aux nouveaux Taisniérois inscrits sur les listes électorales.

(Nous vous rappelons que l'inscription n'est pas automatique.

Nous invitons nos nouveaux arrivants à passer en mairie



Meilleurs Vœux

23 janvier

Les Bourlingueux organisent le samedi 23 janvier une soirée moules/frites à la salle des fêtes du village.

Le tarif est fixé à 12 € pour les adultes et 8 € pour les enfants de -12 ans.

Le nombre de place étant limité, remplissez vite votre bulletin de réservation que vous allez recevoir dans votre boîte aux lettres ces jours. Vous pouvez également réserver directement auprès de



Soiree Moules Frites

Mme LANDOT Nadine au 03.27.59.44.15

